



## CAP Électricien

### LE MÉTIER

Le titulaire du CAP Électricien intervient dans les secteurs du transport, de la distribution, des équipements et installations utilisant de l'énergie électrique.

Les situations professionnelles visées par ce diplôme de niveau V concernent la participation en autonomie à des tâches de réalisation, et sur ordre et sous contrôle à des tâches de mise en service, de maintenance sur des installations et équipements électriques (courant faible, courant fort) du domaine BTA.

Les situations professionnelles intègrent également les domaines BTB et HTA où les tâches de réalisation de mise en service et maintenance sont effectuées dans des limites d'autonomie et sous la responsabilité d'un personnel qualifié.

Les compétences professionnelles développées permettent l'exécution, en toute sécurité, des tâches de niveau « ouvrier professionnel » sur un ouvrage électrique, sous la responsabilité d'un chargé de travaux, dans le respect de la sécurité des biens, des personnes et de l'environnement.

### PROFILS & PRÉREQUIS

Tout public / personnes de niveau 3ème et/ou ayant une première expérience professionnelle dans le domaine électrotechnique.

**Qualités requises :** Méthode, rigueur, habileté, vigilance vis à vis des normes de sécurité et des règlements techniques, sens des responsabilités.

Une phase de positionnement en amont de la formation est prévue pour adapter la formation aux acquis du stagiaire.

### ÉVALUATION

Une évaluation préformative est réalisée en amont du parcours. Elle permet l'évaluation des besoins, la vérification des prérequis et l'individualisation et la personnalisation de la formation. Les apprentissages sont mesurés tout au long du parcours de formation et donnent lieu à la rédaction d'un carnet de compétences. L'évaluation de la satisfaction est réalisée en milieu et en fin de parcours.

### VALIDATION & CERTIFICATION

Diplôme CAP Électricien

**85 % de réussite à la certification**

**70 % d'insertion professionnelle**

**80 % de stagiaires satisfaits**

### MODES DE FINANCEMENT



### OBJECTIFS DE LA FORMATION

A l'issue de la formation, le titulaire de la certification doit être capable, en toute autonomie et dans le respect des règles de l'art de :

- Réaliser ou de modifier l'installation électrique dans des logements individuels et collectifs, des locaux tertiaires, des bâtiments industriels.
- Construire des équipements industriels : coffrets et armoires destinés au contrôle et aux commandes d'automatismes.
- Poser et raccorder les réseaux de distribution d'énergie électrique : l'éclairage public et la signalisation urbaine.
- Installer des équipements électriques : après étude des plans des bâtiments, des schémas d'installation et des documents techniques, il trace l'emplacement des différents éléments (interrupteur, prises de courant, etc), les met en place puis les raccorde ; il façonne les canalisations et les supports adaptés, déroule et pose tous types de fils ou câbles électriques.
- Mettre en service : il vérifie que l'installation est conforme; il règle et configure les matériels comme les programmeurs horaires, les thermostats. La mise en service peut se faire hors ou sous tension.
- Assurer la maintenance : il exploite une procédure détaillée d'aide au dépannage et il effectue les réparations en cas de pannes. Il peut également pratiquer des opérations de maintenance préventive.

### ORGANISATION

- **Lieu de Formation:** Toulouse
- **Effectif:** De 1 à 12
- **Durée :** 1106 heures.
- **Adaptable** en fonction du niveau initial et des compétences de la personne.

### MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

La formation se déroule dans nos 3 ateliers techniques dédiés aux métiers de l'électricité sur une surface totale de 300m<sup>2</sup>. Un plan de travail par stagiaire sur grille pour appréhender les bases du positionnement et fixations des conduits et appareillages, raccordements des conducteurs aux appareillages et organes de protections. 17 espaces de travail en trois dimensions sont à disposition des apprenants pour finaliser la pose et le raccordement en situation réelle de chantier tertiaire.

16 armoires de câblages sont disponibles pour la partie électricité industrielle. Les outils à main et électroportatifs sont mis à disposition. Une salle informatique équipée de 14 PC est disponible pour effectuer des recherches technologiques. Une salle de cours « classique » est également utilisée dès que nécessaire.



## CAP Électricien

### CONTENU DE LA FORMATION

Le contenu de formation est composé de 3 CCP dont l'accès est individualisé et personnalisé en fonction des résultats de la phase de positionnement.

#### Enseignement technique

- Électrotechnique : lois fondamentales de l'électricité, courant continu, courant alternatif sinusoïdal, appareils de mesures (multimètre, pince multifonctions, contrôleurs dédiés) ;
- Energie électrique : la production, le transport (transformateur) et la distribution (comptage, tarification), les utilisations (éclairage, électrothermie, chauffage, climatisation), la force motrice et les moteurs, etc ;
- Installations et équipements électriques : canalisations électriques, installations électriques des bâtiments, appareillage basse tension ;
- Installations communicantes : éléments électroniques et informatiques de courant faible qui contrôlent et commandent les matériels électriques (courant fort) : interphones, les dispositifs d'alarme et de sécurité (incendie, accès à un local) ou de contrôle du chauffage, etc ;
- Sécurité au travail
- Représentation graphique et modélisation : les schémas électriques, le dessin technique du bâtiment, la représentation d'une pièce ou d'un sous-ensemble mécanique

#### Enseignement général

- Français,
- Histoire et Géographie
- Maths,
- Sciences physiques
- Vie Sociale et Professionnelle (VSP)

### L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

**Le Coordinateur de la filière** : il prend en charge le recrutement des stagiaires, l'individualisation de leur parcours de formation, la coordination des groupes et le suivi individuel tout au long du parcours. Il garantit l'articulation et la fluidité du parcours de formation individualisé de chacun.

**Le formateur référent du dispositif** : il est le garant technique de la formation et gère au quotidien la formation.

**Les formateurs techniques** : ils sont experts dans leur domaine d'intervention. Ils possèdent tous une expérience de plus de 5 ans dans le métier et sont formés à la pédagogie pour adultes.

**Le référent-e handicap**: Il s'assure de la faisabilité organisationnelle (horaires, rythme), matérielle et pédagogique (aides humaines, supports pédagogiques adaptés) pour les personnes en situation de handicap en formation.

### MÉTHODES ET SUIVI PÉDAGOGIQUE

Le parcours est basé sur des méthodes pédagogiques centrées sur l'individualisation. Nous faisons le choix d'une stratégie pédagogique ayant pour objectif de :

- Individualiser les parcours en proposant à chaque personne un parcours personnalisé,
- Développer l'autonomie en rendant nos stagiaires acteurs de leurs apprentissages,
- Développer la culture technologique, en intégrant toutes les composantes, y compris celles en lien avec la sécurité sur le poste de travail,
- Développer attitudes, méthodes et rigueur professionnelles.

Des phases de cours et des études de cas individualisées sont intégrées dans la plateforme EAO ADRAR, la validation se fait avec le formateur référent au travers d'un travail collaboratif en petit groupe. Les phases de TP sont évaluées individuellement par le formateur référent qui consigne les résultats dans un portefeuille de compétences. Des temps encadrés sur TD et TP sont également prévus pour préparer le titre. Une salle informatique est à disposition pour la constitution du dossier (DSPP), nécessaire au passage du titre.

### LOCAUX MIS À DISPOSITION

L'ADRAR vous accueille dans ses locaux ouverts au public du lundi au vendredi de 8h45 à 17h15.

Un accueil téléphonique est assuré sur la même amplitude horaire. Les locaux, desservis par les transports en commun, sont entièrement accessibles aux personnes en situation de handicap.

Ils comprennent des salles de cours, des salles informatiques, une salle "ressources" et des ateliers techniques.

Les locaux sont également équipés d'une zone de détente avec distributeurs. L'ensemble de la structure est couverte par notre réseau WIFI. Nous garantissons un accès gratuit et permanent au réseau Internet haut débit à l'ensemble des utilisateurs de la structure.

**Contact : Standard ADRAR – Tel : 05 62 19 20 80**